

Bulletin de souscription d'actions

Énergie Partagée Investissement



En souscrivant au capital d'Énergie Partagée Investissement, vous permettez à des projets citoyens d'énergies renouvelables de voir le jour. Votre attention est attirée sur les facteurs de risques décrits dans le document d'information synthétique consultable sur internet : www.energie-partagee.org

1 Je renseigne les coordonnées

PRÉCISEZ LES COORDONNÉES DU SOUSCRIPTEUR (PERSONNE PHYSIQUE)

Civilité : M. Mme.
Nom Prénom
Né(e) le à
Adresse
Code Postal Ville
Tel Courriel

CAS PARTICULIERS

Le souscripteur est mineur, je suis son représentant légal
OU J'offre une souscription, je précise mon identité

Nom Prénom
Né(e) le à
Adresse
Code Postal Ville
Tel Courriel

Comment avez-vous connu Energie Partagée ?

Dans un souci d'économie, j'accepte d'être convoqué.e aux assemblées d'Énergie Partagée Investissement par courriel

Je m'inscris : La newsletter « Court Circuit » La newsletter des actionnaires « En Action » Les autres informations d'Énergie Partagée

2 Je souscris en choisissant le nombre d'actions citoyennes

Nominal Prime d'émission Valeur de l'action Nb d'actions Capital souscrit Frais de dossier Montant total à régler

100 euros + 14,40 euros = 114,40 euros × [] = [] € + 3 % du montant (5 euros minimum) = [] euros



> A quoi correspondent les souscriptions ?

20 parts =



1,6 kW de puissance installée en énergies renouvelables (en moyenne)



Consommation électrique annuelle d'une famille (hors chauffage)

Règlement : Par chèque - à l'ordre de « Énergie Partagée Investissement » n° []

Par virement - À effectuer auprès de votre banque sur le compte : IBAN - FR76 4255 9100 0008 0121 2502 640 BIC - CCOPFRPPXXX

Je souhaite recevoir une facture pour les frais de dossier

3 Je sais à quoi sert mon argent

Voir la liste des projets soutenus sur <https://energie-partagee.org/>

Énergie Partagée s'engage à investir uniquement dans des projets certifiés conformes à la Charte fondatrice.

Je suis particulièrement intéressé.e à soutenir les projets de (territoire / région) :

Énergie Partagée fonctionne sur un principe de mutualisation : les risques et les bénéfices sont répartis entre les actionnaires sur l'ensemble des projets financés.

4 Je finalise ma souscription et signe

Bon pour souscription à [] action.s Énergie Partagée.

Un certificat de titres sera disponible dès validation de votre souscription

sur <https://coophub.energie-partagee.org>.

Je reconnais conserver une copie du présent bulletin sur papier libre.

Fait à Le

Signature du souscripteur / de la souscriptrice

5 J'envoie ce bulletin signé avec les pièces justificatives suivantes :

- un règlement par chèque ou par virement
- une copie de **pièce d'identité (recto-verso)** du souscripteur (et de son représentant légal s'il est mineur)
- un **justificatif de domicile** du souscripteur (ou de son représentant légal s'il est mineur)

> Par courrier à : **Énergie Partagée Investissement, 10 avenue des Canuts, 69120 Vaulx-en-Velin**

> Votre dossier peut être complété en ligne directement sur notre site de souscription <https://coophub.energie-partagee.org/login/fr-fr>

Vous rencontrez des difficultés ou vous avez besoin d'informations ?

Contactez-nous : souscription@energie-partagee.org ou 01 75 43 38 62



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne Énergie Partagée Investissement. Le capital investi n'est pas garanti.

*Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer votre attestation de souscription ainsi que les informations utiles sur l'actualité du Mouvement. Seules pourront être destinataires de ces données les structures concernées du mouvement Énergie Partagée. Énergie Partagée Investissement a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le N° 1872689. Les principales caractéristiques de cette opération sont les suivantes : Société émettrice : Énergie Partagée Investissement - Société en Commandite par Actions à capital variable - siège social: 10 avenue des Canuts - 69120 Vaulx-en-Velin - RCS Lyon 509 533 527. La présente augmentation de capital en numéraire sans droit préférentiel de souscription est une Offre au Public de Titres Financiers (OPTF), autorisée par l'instruction AMF DOC-2018.07 pour les émissions limitées à 8 M€ par an et fait l'objet d'un [Document d'Informations Simplifié téléchargeable sur ce lien](#). La présente souscription est valable à compter de l'assemblée générale du 30/06/2021 et jusqu'à la prochaine assemblée générale devant intervenir au plus tard le 31/12/2022, au prix unitaire de 114,40 euros par action entièrement libérée à la souscription. Le capital social au 31/12/2020 est de 23 725 500 euros